corseaux

Election du Syndic
Scrutin du 26 avril 2026 (1er tour)

Procès-verbal communal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

⇒ qu'une liste intitulée "Corseaux à coeur", comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,

⇒ que la liste déposée est conforme à la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et à son règlement d'application (RLEDP),

⇒ qu'un siège est à repourvoir,

P R O C L A M E

Monsieur Didier SIEGFRIED, né le 27 décembre 1985, originaire de Landiswil (BE), domicilié avenue Félix-Cornu 43, 1802 Corseaux, élu tacitement Syndic pour la législature 2026-2031.

En application de l'art. 7 de l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du 22 août 2025, le Bureau électoral proclame l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 26 avril 2026.

POUR LE BUREAU ELECTORAL

le vice-président : Bruno Oriella

la secrétaire : Laurence Negro-Chochard

BUREAU ELECTORAL 1802 CORSEAUX

Corseaux, le 7 avril 2026